

AMAP Ratat'Houilles Contrat Pain 2022-2023

Du 24 août 2022 au 22 février 2023

Le présent contrat d'engagement est signé :

Entre l'adhérent·e de l'AMAP « Green'Houilles » :

Prénom, Nom	Email (en majuscules)	Téléphone	Adresse

Le boulanger du Fournil des Millonets : Martin DUPLAY

Adresse : 74 boulevard Chanzy, 93100 Montreuil ; Tel : 07.83.76.34.38 ; E-mail : duplay.martin@gmail.com

Entrepreneur-salarié associé de la structure ci-dessous :

SCIC-SARL "Les Champs des Possibles"

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr

Objet du contrat :

Il s'agit d'un contrat de **6 mois** qui porte sur la livraison de pains. Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (voir la charte sur le site du réseau AMAP Ile-de-France www.amap-idf.org/le-reseau-des-amap-ile-de-france_65.php)

1. Engagements de l'adhérent.e :

- Adhérer à l'association « **AMAP Ratat'Houilles** » pour participer à la concrétisation de ses objectifs (les statuts de l'association sont disponibles sur demande auprès du bureau de l'association).
- Préfinancer la production (cf. prix de la part de récolte et modalités de règlement).
- Venir chercher son pain chaque semaine sur le lieu de distribution des paniers. En cas d'absence, l'adhérent/e devra trouver une solution pour récupérer sa part ; a minima, il/elle préviendra le collectif de l'association afin que la part de récolte soit distribuée à une tierce personne. Aucun remboursement ne pourra être effectué par Les Champs des Possibles ou par l'association « **AMAP Ratat'Houilles** ».
- Assurer sa part de permanence aux distributions selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'association.

2. Engagements du boulanger :

- Livrer chaque semaine prévue des pains produits à partir de farine de blé local, issu de l'agriculture biologique, et moulu à la meule de pierre.
- Livrer les pains fabriqués du jour et cuits dans le four à pain de la ferme.
- Accueillir et faire visiter le fournil aux adhérents qui le souhaiteraient sur son lieu de fabrication les jours de production (mardi et mercredi), **au fournil des Millonets, à Vienne en Arthies (95510)**
- Être transparent sur le mode de fixation des prix, sur ses méthodes de travail, donner régulièrement des nouvelles
- En cas d'arrêt d'activité prématuré avant la fin du terme du présent contrat, le boulanger s'engage à trouver, dans les plus brefs délais, une solution pour assurer la continuité des distributions de pain.

3. Engagements de la SCIC Les Champs des Possibles :

- Les Champs des Possibles accueille et accompagne juridiquement Martin DUPLAY dans son projet d'activité de transformation artisanale. A ce titre elle est engagée solidairement sur l'ensemble des points précédents.
- Les Champs des Possibles pourra rendre compte à « **AMAP Ratat'Houilles** », de l'accompagnement de Martin DUPLAY dans son projet de création d'activité artisanale.

4. **Engagements communs :**

- Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP annexée au présent contrat
- Seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, dysfonctionnement majeur du local, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique (AG extraordinaire). Seront alors présents les adhérent·e·s, le paysan partenaire, un représentant des Champs des Possibles et si nécessaire un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

5. **Distribution des produits**

Les produits seront distribués tous les mercredis soir du 24 août 2022 (inclus) au 22 février 2023 (inclus) – excepté le 2 novembre, et les 21 et 28 décembre – soient au total **24 distributions** faites de 18h30 à 20h00, au 5 Rue du Président Kennedy, 78800 Houilles. Le boulanger livre les pains vers 18h et la distribution de se fait en autogestion.

6. **Les pains et leur prix :** (voir liste des ingrédients jointe au contrat)

Type de pain	Poids	Code	Prix unitaire	Prix total	Votre commande	
					Nb de pain(s)	Prix total
Pain nature	500 g	PN5	3,00 €	72,00 €		
	800 g	PN8	4,50 €	108,00 €		
Pain aux graines	500 g	PG5	3,50 €	84,00 €		
Pain intégral au sésame	500 g	PIS	4,00 €	96,00 €		
Pain raisins-noisettes	500 g	PNR	5,00 €	120,00 €		
Pain de petit épeautre	500 g	PE5	5,00 €	120,00 €		
« Pain tournant » [1]	500 g	PT5	Moyenne	99,00 €		
Total						

[1] « **Pain tournant** » : il s'agit d'une proposition de pain permettant d'avoir **chaque semaine 1 pain différent** dont le type variera successivement entre les pains de la liste, soit au total sur la durée du contrat, 5 pains nature **500g**, 4 pains aux graines, 5 pains intégral sésame, 5 pain raisins-noisettes, et 5 pain de petit épeautre, selon le calendrier ci-dessous.

Calendrier du pain tournant									
Date	24/08/2022	31/8/2022	07/09/2022	14/09/2022	21/09/2022	28/09/2022	05/10/2022	12/10/2022	19/10/2022
Pain	Intégral sésame	Raisin Noisettes	Petit épeautre	Nature 500g	Graines	Intégral sésame	Raisin Noisettes	Petit épeautre	Nature 500g
Date	26/10/2022	02/11/2022	09/11/2022	16/11/2022	23/11/2022	30/11/2022	07/12/2022	14/12/2022	21/12/2022
Pain	Graines	Intégral sésame	-	Raisin Noisettes	Petit épeautre	Nature 500g	Graines	Intégral sésame	-
Date	28/12/2022	4/01/2023	11/01/2023	18/01/2023	25/01/2023	01/02/2023	08/02/2023	15/02/2023	22/02/2023
Pain	-	Raisin Noisettes	Petit épeautre	Nature 500g	Graines	Intégral sésame	Raisin Noisettes	Petit épeautre	Nature 500g

Paiement en 1 ou 2 chèque(s) à l'ordre de "Les Champs des Possibles"

Fait à en 2 exemplaires, le

Signature de l'adhérent·e

Signature du boulanger et, par délégation, du représentant légal des Champs des Possibles

